



Naviguer sur Internet, rechercher sur le Web avec Internet Explorer

Table des matières

Glossaire	3
Lexique illustré	4
Naviguer avec Internet Explorer	6
Consultation	
Pour consulter une page Web	6
Pour suivre un lien	6
Pour revenir à votre page de démarrage	7
Pour modifier votre page de démarrage	7
Pour ouvrir une nouvelle fenêtre	7
Favoris	
Pour ajouter une page favorite	8
Pour consulter une page favorite	8
Pour organiser votre liste des Favoris	9
Pour supprimer une page favorite	9
Enregistrement et impression	
Pour enregistrer une page Web	10
Pour enregistrer une image	11
Pour imprimer une page Web	11
Pour copier du texte à partir d'une page Web	11
Téléchargement	
Pour télécharger un fichier	12
Pour modifier les paramètres de téléchargement	12
Barre d'outils	
Affichage ou masquage de la barre d'outils	13
Pour ajouter un bouton à la barre de boutons	13

Chercher, naviguer, trouver!	14
Trouver la source : décrypter les URL	14
Retrouver la racine du site	14
La recherche efficace dans Internet	15
C'est sur le Web... c'est gratuit? Pas si sûr que ça!	15
La recherche évoluée avec Google	
Généralités	17
Exclure des mots	17
Recherche d'expressions	17
Opérateurs de ciblage	17
Référentiel - opérateurs de recherche	18
Adresses utiles	
Moteurs de recherche	19
Dictionnaires et encyclopédies	20
Actualités	20
Remerciements	20



Glossaire¹

¹ Source de certaines définitions :
Naviguer... avec Internet Explorer

Actualiser v.

Recharger (c'est-à-dire mettre à jour le contenu) la page Web

Internet n. m.

Réseau international comprenant plusieurs millions d'ordinateurs interconnectés. Internet peut proposer de nombreux types d'informations, parmi lesquels des documents HTML, des messages électroniques, des messages de groupes de News et des applications.

Lien n.m.

Image ou texte vous permettant de passer d'un document HTML à un autre, d'accéder à une autre section d'un même document HTML ou de télécharger, sur votre ordinateur, des fichiers d'Internet. Pour suivre un lien, il vous suffit de cliquer sur le texte ou l'image.

Navigateur n.m.

Logiciel capable d'exploiter les ressources hypertextes et hypermédias du Web ainsi que les ressources d'Internet dans son ensemble, qui permet donc la recherche d'informations et l'accès à cette information.

Internet Explorer, Netscape Communicator et Safari sont des exemples de navigateurs Web.

Page de démarrage

Page Web faisant office de point de départ d'un site Web. Cette page est, dans la plupart des cas, utilisée comme sommaire du site. La page de démarrage est également le nom donné à la page qui s'affiche chaque fois que vous démarrez Microsoft Internet Explorer ou cliquez sur Démarrage dans la Barre de boutons.

Site Web n. m.

Site Internet où sont stockées des données accessibles par le Web. Comme la vaste majorité des internautes se sert d'un navigateur Web pour utiliser Internet, certains confondent les deux réalités très proches que sont Internet et le Web, et parlent parfois de site Internet dans le sens de « site Web ». Dans la langue courante, cette méprise ne porte pas à conséquence, mais d'un point de vue technique, il y a lieu de savoir que le Web est la partie la plus visible et la plus développée d'Internet, mais qu'il n'est pas le seul constituant de ce réseau. Parmi les sites Internet, il y a donc les sites Web, mais aussi les sites FTP, les sites Telnet, etc.

URL n.f.

Abréviation de "Uniform Resource Locator". Nom ou numéro unique indiquant l'emplacement d'un fichier sur Internet.

Une adresse URL se compose d'un protocole, tel que "http://" qui spécifie une page Web, suivi d'un nom de serveur ou de chemin. A titre d'exemple, l'URL du site Web du RÉCIT de Saint-Hyacinthe est "http://recit.cssh.qc.ca".

Web n.m.


Synonyme de W3, WWW, World Wide Web (anglais). Système basé sur l'utilisation de l'hypertexte, qui permet la recherche d'informations dans Internet, l'accès à cette information et sa visualisation. Le Web a été inventé par Tim Berners-Lee et Robert Cailliau pour le Centre de recherche nucléaire (CERN), en Suisse.

Office québécois de la langue française

<http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/Index/index.html>

et le module d'aide d'Internet Explorer

Naviguer avec Internet Explorer²

Il existe de nombreuses manières de consulter des pages ou, pour utiliser la terminologie exacte, de naviguer sur la Toile. Vous pouvez accéder à une page en entrant son adresse, appelée également URL (Uniform Resource Locator), dans le champ Adresse. Vous pouvez également cliquer sur un lien. Ce terme désigne une image ou un texte spécial permettant de passer à une autre page Web ou à une autre section de la même page. (Lorsque votre pointeur passe sur un lien, il prend la forme d'un ) Pour naviguer entre les pages, cliquez sur les boutons Précédent et Suivant dans la Barre de boutons.

Si vous consultez fréquemment une page particulière, vous pouvez en faire votre page de démarrage. Cette page apparaîtra chaque fois que vous lancerez Microsoft Internet Explorer ou cliquerez sur Démarrage dans la barre de boutons.


Consultation


Pour consulter une page Web

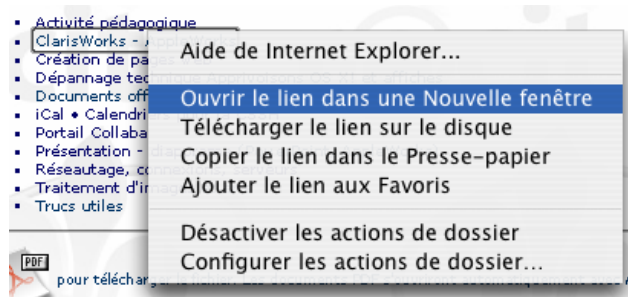
Tapez l'adresse de la page que vous souhaitez consulter (recit.csdc.qc.ca, par exemple) dans le champ Adresse, puis appuyez sur la touche Entrée.



Pour suivre un lien

1. Placez votre pointeur sur le lien que vous souhaitez suivre.
2. Lorsque votre pointeur revêt la forme suivante , cliquez sur le lien.

 Pour ouvrir une page Web liée dans une nouvelle fenêtre, placez votre pointeur sur le lien, maintenez le bouton de la souris enfoncé, puis sélectionnez l'option Ouvrir le lien dans une Nouvelle fenêtre dans le menu contextuel.



² Source : module d'aide d'Internet Explorer
Naviguer... avec Internet Explorer

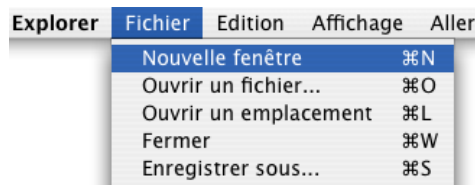
Pour modifier votre page de démarrage

1. Dans le menu *Outils*, choisissez *Options Internet*.
2. Sous l'onglet *Général*, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Pour spécifier une nouvelle page de démarrage, entrez l'adresse de la page Web de votre choix dans le champ *Adresse*.
- Pour utiliser la page de démarrage par défaut, cliquez sur *Par défaut*.
- Si vous ne souhaitez disposer d'aucune page de démarrage, cliquez sur *Page vierge*.

Pour ouvrir une nouvelle fenêtre

- Dans le menu *Fichier*, cliquez sur *Nouvelle fenêtre* ou faites *Ctrl +N* au clavier.



Pour ouvrir un lien dans une nouvelle fenêtre du navigateur, pointez sur le lien et maintenez le bouton de la souris enfoncé, puis cliquez sur Ouvrir le lien dans une nouvelle fenêtre dans le menu contextuel.

Les favoris

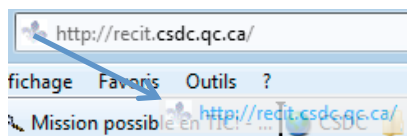
Après avoir trouvé des pages Web qui vous intéressent, vous pouvez en garder la référence pour y accéder facilement ultérieurement. À cette fin, Internet Explorer vous propose plusieurs possibilités :

- Ajout d'une page Web à votre liste des Favoris. Pour ouvrir cette page à tout moment, il vous suffit de cliquer sur la ligne correspondante dans le menu Favoris ou dans le volet Favoris.
- Si vous disposez de quelques adresses de pages que vous consultez fréquemment, ajoutez-les à la Barre des Favoris.
- S'il existe une page que vous consultez plus souvent que les autres, vous pouvez la définir comme page de démarrage, de sorte qu'elle s'affiche chaque fois que vous démarrez Internet Explorer ou que vous cliquez sur le bouton Démarrage.

Pour ajouter une page favorite

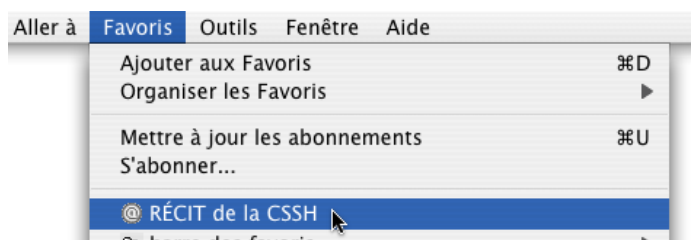
1. Rendez-vous sur la page que vous souhaitez ajouter.
2. Dans le menu *Favoris*, cliquez sur *Ajouter aux Favoris*.

Pour ajouter la page dans la barre des favoris, glissez le favicône sur la barre



Pour consulter une page favorite

Dans le menu Favoris, cliquez sur la page de votre choix.




Pour organiser votre liste des Favoris

1. Dans le menu Fenêtre, cliquez sur Favoris.
2. Effectuez l'une ou plusieurs des opérations suivantes :

Pour	Procédez comme suit
Ajouter un dossier	Dans le menu <i>Favoris</i> , sélectionnez <i>Organiser les Favoris</i> , puis cliquez sur <i>Nouveau dossier</i> .
Ajouter une ligne de séparation	Dans le menu <i>Favoris</i> , sélectionnez <i>Organiser les Favoris</i> , puis cliquez sur <i>Nouvelle ligne de séparation</i> .
Déplacer un dossier, une ligne de séparation ou une page favorite	Faites glisser l'élément vers un nouvel emplacement.
Renommer un dossier ou une page favorite	Cliquez sur l'élément pour le sélectionner, entrez un nouveau nom, puis appuyez sur la touche <i>Entrée</i> .
Supprimer un dossier, une ligne de séparation ou une page favorite	Sélectionnez l'élément de votre choix, maintenez le bouton de la souris enfoncé, puis cliquez sur <i>Supprimer</i> dans le menu contextuel.
Obtenir davantage d'informations sur une page favorite	Cliquez sur la page favorite, puis sur <i>Lire les informations</i> dans le menu <i>Fichier</i> .

Pour supprimer une page favorite

1. Dans le menu Fenêtre, cliquez sur Favoris.
2. Cliquez sur l'icône située à côté de la page que vous souhaitez supprimer, puis appuyez sur la touche Suppr ().

À mesure que vous consulterez des pages sur le Web, vous trouverez sans l'ombre d'un doute des informations que vous souhaitez enregistrer en vue de les consulter ultérieurement ou de les partager avec d'autres personnes, en particulier avec celles ne disposant pas d'un accès au Web ou d'un ordinateur. Microsoft Internet Explorer vous permet d'enregistrer une page Web ou une partie d'une page Web (telle qu'une image, un lien ou un texte) sur votre ordinateur. Vous pouvez également copier du texte, des liens et des images d'une page Web vers un autre document.

Internet Explorer met à votre disposition plusieurs formats pour l'enregistrement d'une page Web :

- Archive Internet
 - Le format "Archive Internet" vous permet d'enregistrer, au sein d'un même fichier, les pages Web et les fichiers qui y sont associés. En procédant de la sorte, lorsque vous ouvrirez l'archive Web dans Internet Explorer, la page Web s'affichera de la même manière que sur le Web, et ce, même si vous n'êtes pas connecté à Internet. Autre avantage : les pages Web sont toutes enregistrées dans un seul fichier, ce qui vous permet de transférer aisément l'archive Web vers un autre ordinateur.
- Source HTML
 - Lorsque vous enregistrez une page Web en tant que Source HTML, Internet Explorer sauvegarde uniquement le code HTML de la page dans un fichier texte. Lorsque vous ouvrez le fichier en question dans Internet Explorer, le texte est mis en page, mais vous ne pouvez voir aucune image ou animation, ni entendre le moindre son.
- Texte brut
 - Lorsque vous optez pour le format d'enregistrement Texte brut, Internet Explorer enregistre le texte de la page dans un fichier texte.

Pour enregistrer une page Web

1. Choisissez Enregistrer sous... dans le menu Fichier.
2. Entrez un nom et un emplacement pour le fichier.
3. Cliquez sur le format de votre choix dans le menu contextuel Format.
4. Cliquez sur Enregistrer.

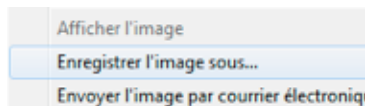
Pour enregistrer une image

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Pour enregistrer l'image en tant que fichier, faites-la glisser sur votre bureau ou vers un dossier.
- Pour copier l'image dans un document, faites-la glisser à l'emplacement voulu.



Vous pouvez également enregistrer une image en tant que fichier, en procédant comme suit : placez votre pointeur sur le lien, maintenez le bouton de la souris enfoncé, puis cliquez sur *Enregistrer l'image sous...* dans le menu contextuel.



Pour imprimer une page Web

1. Si la page que vous souhaitez imprimer se trouve dans un cadre, cliquez à l'intérieur de celui-ci.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Imprimer.
3. Sélectionnez les options d'impression de votre choix, puis cliquez sur Imprimer.



Vous pouvez aussi utiliser les touches P du clavier.



Pour modifier la taille du texte imprimé, cliquez sur Agrandir ou Réduire dans la fenêtre Aperçu avant impression.

Pour copier du texte à partir d'une page Web

1. Sélectionnez le texte à copier.
2. Dans le menu Édition, cliquez sur Copier.
3. Placez-vous sur le document dans lequel vous voulez copier le texte.
4. Cliquez à l'endroit où vous voulez faire apparaître le texte, puis cliquez sur Coller dans le menu Édition.

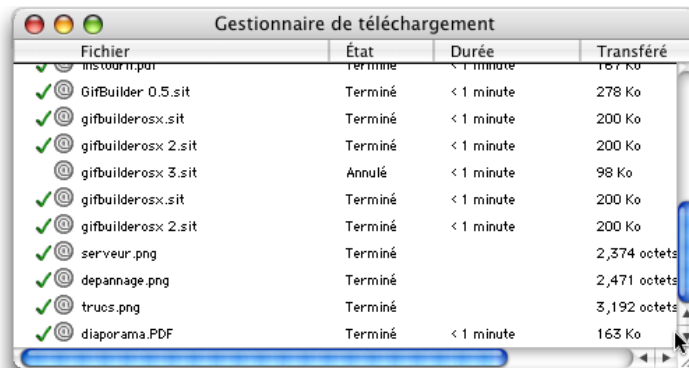


Pour sélectionner rapidement tout le contenu textuel d'une page, cliquez n'importe où dans la page puis cliquez sur Sélectionner tout dans le menu Édition.

Téléchargement

Lorsque vous téléchargez un fichier sur votre ordinateur, Microsoft Internet Explorer opère un suivi de la procédure. Vous pourrez ainsi continuer à naviguer sur le Web et télécharger plusieurs fichiers simultanément.

Le Gestionnaire de téléchargement vous permet de visualiser la liste des fichiers téléchargés.



Pour télécharger un fichier

Cliquez sur le lien qui indique qu'il s'agit d'un fichier à télécharger. Le fichier sera déplacé dans votre dossier de téléchargement ou à l'endroit que vous aurez choisi dans les paramètres de téléchargement de votre navigateur.


Pour modifier les paramètres de téléchargement

1. Dans le menu Explorer, cliquez sur Préférences.
2. Sous Fichiers, cliquez sur Téléchargement.
3. Sélectionnez les options de votre choix.

Barre d'outils

Les barres d'outils de Microsoft Internet Explorer mettent à votre disposition des raccourcis pratiques pour naviguer sur le Web, consulter des pages favorites, etc. De plus, vous disposez de grandes possibilités de personnalisation. Vous pouvez par exemple :

- Afficher ou masquer une barre d'outils.
- Ajouter, déplacer ou supprimer des boutons sur la Barre de boutons ou sélectionner un ensemble de boutons prédéfini.
- Ajouter, déplacer ou supprimer des liens pointant vers vos pages favorites sur la Barre des Favoris.
- Afficher ou masquer le texte de la Barre de boutons.

S'il s'avère qu'un lien ou bouton de la barre d'outils sort des limites de votre écran, Internet Explorer affiche le bouton . Si vous souhaitez utiliser un bouton ou un lien présentant cette particularité, cliquez sur celui-ci, puis sur le bouton de votre choix.

Affichage ou masquage de la barre d'outils

Dans le menu Affichage, cliquez sur la barre d'outils que vous voulez afficher ou masquer.

Trouver la source : décrypter les URL

Être bien informé et critique envers ce qui s'affiche à l'écran, consiste à savoir décrypter les URL afin de connaître ses sources. Pour savoir comment faire, voici l'analyse d'une adresse de site Web (URL), section par section (la partie analysée est en caractère gras).

<http://recit.csdc.qc.ca/projets-recit/didapages.html>

Cette adresse permet d'afficher la page Web dont le nom est didapages.html logée sur le site Web du RÉCIT de la Commission scolaire des Chênes. Dans le cas présent, le fureteur navigue à travers plusieurs sections du site avant de retrouver la page recherchée.

Première section : le protocole

http://recit.csdc.qc.ca/projets-recit/didapages.html

C'est en quelque sorte le langage utilisé pour communiquer avec les serveurs de pages Web.

Deuxième section : le serveur Web

http://**recit.csdc.qc.ca**/projets-recit/didapages.html

C'est le nom (appelé nom de domaine) du serveur ou du site Web (ici, le site du RÉCIT du serveur csdc). Par la suite, chaque barre oblique (/) indique une entrée dans un répertoire du site.

Troisième section : un répertoire (ou dossier) sur le site Web

http://recit.csdc.qc.ca/**projets-recit**/didapages.html

Il s'agit ici du répertoire projets.

Dernière section : le fichier qui affichera la page Web

http://recit.csdc.qc.ca/projets-recit/**didapages.html**

Il s'agit de la pages Web. Le suffixe **.html** indique qu'il s'agit d'une page Web.

Retrouver la racine du site

La racine est en fait le dossier principal, l'accueil du site Web en question. Pour revenir à la page principale affichant l'origine du site, il faut remonter à la deuxième section, c'est-à-dire le nom de domaine du serveur Web.

³ Extrait de "Classe active, élèves motivés!", collection Parcours Pédagogiques, éditions Hurtubise HMH, Harvey Suzanne

La recherche efficace dans Internet

L'élève chercheur développera ses compétences à exploiter l'information, à exercer son jugement critique, à se donner des méthodes de travail efficaces et à résoudre des problèmes s'il utilise une démarche appropriée. Comment l'amener à trouver par lui-même ce qu'il cherche sans y consacrer trop de temps?

L'élève utilisera les ressources offertes par Internet avec efficacité s'il apprend à définir ses besoins et à formuler intelligemment sa requête. Pour ce faire, il devra :

- Définir des mots clés en rapport avec sa recherche;
- Trouver des synonymes et des termes proches qui lui permettront d'ajuster sa requête;
- Savoir faire des combinaisons de mots clés en utilisant des opérateurs de recherche ou des chaînes de caractères (voir la section recherche évoluée);
- Savoir adapter ou reformuler sa requête;
- Apprendre à décrypter les URL (voir la section Trouver la source : décrypter les URL) et reconnaître les sources fiables et de qualité.

C'est sur le Web... c'est gratuit? Pas si sûr que ça!

Comme sur les étagères des magasins, ce n'est pas parce que c'est disponible que c'est gratuit! L'élève avisé prendra soin de vérifier ses sources, les référencer par écrit dans ses travaux et demander des autorisations aux auteurs.

Les images ne sont pas nécessairement libres et gratuites. Voici quelques précisions à ce sujet :

Image gratuite : une image gratuite n'est pas nécessairement libre de droits et est habituellement disponible pour une utilisation personnelle (non commerciale).

Image libre : en fonction de la licence, ce type d'image pourrait être ou non modifié. «On ne peut pas généraliser lorsqu'on parle des images libres. L'auteur de l'image a le choix de plusieurs licences qui donnent des droits précis aux utilisateurs. Il faut donc bien lire les licences» et conditions d'utilisation. (source : Pierre Lachance)

Attention : une image libre n'est pas nécessairement gratuite. Certaines entreprises se spécialisent dans la production d'images destinées aux graphistes qui les modifieront pour des fins commerciales. Dans ce cas, les images sont libres de droits pour l'entreprise qui les ont achetées.



4

Référence

Carrefour Éducation

http://carrefour-education.telequebec.qc.ca/fichiers_HTML/dossiers/gratuites/gratuites1.html

⁴ Image : <http://www.uea.ac.uk/ltg/blackboard/>



Généralités

Lorsque vous soumettez une requête de base, Google renvoie uniquement les pages Web qui contiennent tous les mots spécifiés (qu'ils soient adjacents ou non) ; par conséquent, pour mieux cibler votre recherche et obtenir une liste de résultats à la fois plus courte et plus pertinente, il suffit d'ajouter d'autres termes de recherche à votre requête. En spécifiant davantage de mots, les résultats deviennent un sous-ensemble spécifique des pages renvoyées par la requête originale, qui était « trop vague ».

Exclure des mots

Pour exclure un mot de votre recherche, placez le signe moins (-) immédiatement devant ce mot. (Le signe moins doit être précédé d'un espace.)

Recherche d'expression

Pour rechercher une expression (par exemple, « imprimante laser couleur »), utilisez des guillemets. Lorsque vous placez plusieurs mots entre guillemets (par exemple, " mots entre guillemets "), Google les considère comme une seule chaîne de caractères et recherche uniquement les documents qui contiennent ces mots dans la même séquence. Toutefois, cette règle ne s'applique pas aux « mots vides », qui exigent le signe plus (+) pour être pris en compte.

Les recherches portant sur plusieurs mots placés entre guillemets sont particulièrement utiles pour retrouver une citation, un proverbe, un titre de livre ou de film, un titre ou un vers de chanson, un lieu géographique, un personnage célèbre.

Certains caractères sont reconnus par Google comme connecteurs d'expression : tiret (-), barre oblique standard (/), point (.), signe égal (=).

Opérateurs de ciblage

Certaines chaînes de caractères, ou « opérateurs », modifient le comportement de Google. Par exemple, l'opérateur « site: » (sans les guillemets). Pour limiter la recherche à un site ou à un domaine spécifique, utilisez la syntaxe « site:domaine.com » dans le champ de recherche de Google.

Type de recherche	Exemple	Description
un ou plusieurs mots	moulin vent	Trouve les documents contenant autant de mots que possible et les présente par ordre de pertinence.
mots entre guillemets	"énergie éolienne"	Trouve précisément la suite de caractères entre guillemets.
lettres majuscules	VENT	Trouve les mots contenant les lettres majuscules seulement; les requêtes en lettres minuscules ne font pas la distinction.
mot obligatoire	+énergie +éolienne	Trouve les pages contenant au moins les mots précédés du symbole "+" .
mot exclus	énergie -éolienne	Exclut les pages contenant le mot précédé du symbole "-" .
troncature	vent*	Trouve les pages contenant les mots composés au moins des caractères précédant le caractère de troncature (ex. pour "vent*": venteux, ventricule, etc.) T

Remerciements

Merci à Dominic Gagné (alias MacDom Partage), conseiller pédagogique au RÉCIT de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour ses références et images.

Merci à la maison Hurtubise HMMH pour les extraits.